

Messieurs les délinquants du bassin Aurillacois, nous voulions vous informer qu'à ce jour, nous ne disposons plus que d'une place « disponible » en hébergement à la maison d'arrêt d'Aurillac. Cette dernière place ne sera pas de tout confort, car vous serez accueilli par des personnels épuisés et logé à même le sol dans une cellule de 3 détenus.

Qu'importent les obscurs calculs dans les hautes sphères du ministère, nous positionnant à un taux d'occupation d'environ 135 %, nous comptons à ce jour 101 détenus pour 31 cellules de détention, un quartier disciplinaire et une cellule de semi-liberté **(faites le calcul) !!!**

Si certaines cellules sont de tailles acceptables pour accueillir plusieurs détenus, l'immense majorité d'entre elles nous impose **d'empiler 3 détenus dans 9 m<sup>2</sup>** soit 24 cellules impactées.

Beaucoup peuvent penser que c'est un sort acceptable pour nos usagers contraints, cependant il est indéniable que l'amélioration des conditions de détention va de pair avec l'amélioration de nos conditions de travail.

Il est important de rappeler que l'administration pénitentiaire est le dernier maillon, permettant à notre société de ne pas sombrer dans l'anarchie et cette chaîne est sur le point de rompre.

**L'UFAP UNSa Justice Aurillac, rappelle que l'encellulement individuel est la règle.**

**L'UFAP UNSa Justice Aurillac, demande la rectification immédiate du taux d'occupation.**

Pour l'UFAP UNSa Justice Aurillac

F. DEBAB

